VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Par Leonard L. Stern. **Par Leonard L. Stern.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR DE LA

SCHWARTZ FOUNDRY CO.

A L'ENCAN, SAMEDI, 15 AOUT 1908, A 11 HEURES A. M.

ATTENTION CAPITALISTES!

UNE GRANDE OCCASION! PROPRIÉTÉS DE VALEUR RARES,

PAR ORDRE DU RECEVEUR.

No 84,648 — COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS — DIVISION B.

EN vertu d'un ordre et jugement rendus et signés le 7me jour de juillet 1908 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, de la Cour Civile de District paroissiale d'Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'affaire intitulée Wm F. Lack vs Schwartz Foundry Company No 84,648 du dossier de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, pour du comptant, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, en cette ville, à 11 heures A. M., SAMEDI, le 15 août 1908, toutes les propriétés et effets, meubles et immeubles en la possession du receveur de la Schwartz Foundry Company en dans lesquels ils en ont d'eux possédaient droit, titre ou intérêt, sauf toute propriété qui pourra, et après être exceptée, ladite vente devra être faite de la façon et comme aux conditions suivantes

a) Certaines portions ou parcelles de terre d'une ferme irrégulière, situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deleord, Constance, St Joseph et Tchoupitoulas, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en

1° Une portion de terre formant le coin sur rue Deleord et Constance, mesurant 220 pieds 5 pouces de face à la rue Deleord sur une profondeur et façade sur la rue Constance de cent quatre-vingt pieds (180) un pouce et deux lignes.

2° Une autre portion de terre contiguë à la dernière portion décrite, mesurant soixante pieds (60), mesure française, de face à la rue Constance et sur une profondeur de cent trente pieds (130) entre lignes parallèles.

3° Une autre portion de terre contiguë à la dernière décrite et formant le coin de rue Constance et St Joseph ayant quatre vingt onze pieds neuf pouces (89' 9") de face à la rue Constance sur une profondeur et façade à la rue St Joseph de cent quatre vingt six pieds cinq pouces et quatre lignes (186' 5' 4").

4° Une autre portion de terre presque dans le centre dudit ilet, ayant soixante pieds (60') mesure française de face à la rue Tchoupitoulas et courant dans le fond et contiguë à la portion premièrement décrite.

5° Un certain lot de terre dans le même district et ilet, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant en mesure américaine soixante quatre (64) de face à la rue Tchoupitoulas par une profondeur irrégulière sur le côté supérieur de deux cent quarante et un pieds (241) un pouce (1) et six (6) lignes, et sur le côté inférieur de deux cent vingt cinq pieds (225) sept pouces (7) et quatre lignes (4), et d'une largeur de soixante trois pieds (63) onze pouces (11) et deux lignes (2) sur la ligne extrême du fond.

Étant la même propriété que la Schwartz Foundry Company a acquise des commissaires de liquidation de la Schwartz Foundry Company Limited, par acte passé pardevant Charles Rosen notaire daté le 31 juillet 1906, enregistrée au Bureau des Transferts de cette ville, dans le livre 212, folio 94.

Toutes les propriétés ci-dessus comprises dans ce paragraphe (a) seront vendues en bloc, et comme un seul item, mais séparément et à part de toute autre propriété.

(b) 1, 2, 3, 4 et 5. Les améliorations (les bâtisses en briques à deux étages 911-13-15 rue Tchoupitoulas, la bâtisse à trois étages 917-23 rue Tchoupitoulas s'étendant à travers de l'ilet à la rue Constance et prenant tout la façade de l'ilet sur la rue Constance. La bâtisse sur la rue Constance comprenant une bâtisse en briques et bureau à trois étages à l'encoignure de la rue Howard, et de là à l'encoignure de la rue St Joseph, et comprenant un grand entrepôt et boutiques de machines.

Ces propriétés ont les facilités d'une voie de garage.

(b) Un certain carré de terre situé dans le quatrième District de cette ville, compris entre les rues Pleasant, Levée (ou Tchoupitoulas), Harmonie et Water, désigné par le No quinze (15) sur un certain plan et certificat de voyer fait par C. Mile Williams, député voyer de ville, daté du 16 avril 1903 et annexé pour référence à l'acte d'achat ci après mentionné, lequel dit ilet de terre mesure d'après ledit plan, deux cent quarante quatre pieds (244) sur la rue Tchoupitoulas, deux cent quarante sept pieds (247) pieds trois (3) pouces de face à la rue Water, quatre vingt un pieds (81) cinq pouces (5) et une ligne (1) de face à la rue Pleasant, et quatre vingt seize pieds six pouces et six lignes [96' 6" 6"] de face à la rue Harmonie, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou dépendant, notamment le droit de battre et battre sur la façade de ladite propriété.

Étant la même propriété acquise par ladite Schwartz Foundry Company de la commission de liquidation de la Schwartz Foundry Company, Limited par acte passé pardevant Charles Rosen, notaire, le 31 juillet 1906, enregistré au bureau des aliénations de cette ville dans le livre 213 folio 93.

La propriété décrite sous ce paragraphe sera vendue comme un item mais séparément et à part de toute autre propriété.

c) Premièrement — Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Neuve le Levée (ou St Joseph, Fulton et Nord Market, désigné comme lot No un sur un plan par J. A. Beard, voyer et certifié par H. Grant daté le 12 janvier 1852, lequel dit lot mesure vingt quatre pieds (24) sept pouces (7) de face à la rue Nouvelle Levée (ou Std Peters) par la même façade sur la rue Fulton et sur cent vingt sept pieds (127) et un pouce (1) de profondeur et façade sur la rue St Joseph et cent vingt sept pieds (127) deux pouces (2) et sept lignes (7) de profondeur sur la ligne du lot No 2.

2° Deux certaines terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en dépendant, et tout ce qui se trouve maintenant sur ces deux terrains sans exception ni réserve situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 21, borné par les rues Nouvelle Levée (ou St Joseph) et Nord Market, désignés par les No 2 et 3 et Nord Market, désignés par les No 2 et 3 et Nord Market, désignés par les No 2 et 3